

J'ai l'impression que, somme toute, la presse canadienne adopte l'attitude prise l'autre jour par une personne dont je prononce le nom avec respect; je veux parler de M. P. D. Ross, de l'*Ottawa Journal*. J'apprends de la source la plus sûre que cet homme s'est présenté à la salle de rédaction de son journal tenant à la main une copie du discours de l'honorable M. Howe et une copie de mes paroles prononcées à la radio, et a dit aux membres du personnel de la rédaction: "Connaissez-vous quelque raison pour laquelle le progrès public devrait être empêché ou retardé parce que l'*Ottawa Journal* peut y perdre un peu d'argent?" J'estime cet homme et je crois que, tout compte fait, son attitude est celle de la presse canadienne devant les progrès de la radiodiffusion.

Je constate des marques de mécontentement de la part de manufacturiers, de ces manufacturiers peut-être qui craignent une diminution de leurs ventes et de leurs bénéfices du chef de l'extension de nos travaux. Je constate de l'aigreur de la part de quelques stations particulières qui croient que leurs opérations et leur développement pourraient être contrecarrés ou restreints. Mais notre expérience nous confirme dans notre opinion unanime que l'entreprise radiophonique nationale mérite notre dévouement, et je crois, à en juger par des preuves qui m'en furent fournies, par des résolutions, des conversations et des lettres, que, somme toute, la population du Canada ne se laisse pas duper. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de constater que les Etats-Unis sont présentement à étudier la possibilité d'imposer certains règlements et peut-être même une étatisation sur une certaine échelle de cette industrie dans leur propre pays.

A mon avis, les progrès de la radiophonie sont inévitables et apporteront à notre population des joies de plus en plus grandes. Je crois que la population du Canada finira par se montrer reconnaissante envers les hommes d'Etat et le Parlement de la remarquable unanimité de support qu'ils ont octroyé aux développements qui ont rendu cette entreprise possible.

Le maintien de la situation nationale demande de la vigilance et de la détermination. On a entendu cette réflexion bien fondée de la part d'un orateur de la Chambre des communes que l'air est la dernière parcelle du domaine public qui n'ait pas été vendue. Sans le contrôle gouvernemental et sans des améliorations publiques constantes les émissions personnelles, éducatives et religieuses ne peuvent s'effectuer sur une grande échelle. Sans le contrôle de l'Etat la population des régions isolées et moins populeuses du pays ne peut jouir des privilèges qui furent jusqu'ici réservée à quelques-uns des grands centres: la Société Radio-Canada en décidant d'étendre de plus en plus loin ses émissions, d'augmenter et améliorer ses programmes, de conserver à l'Etat la propriété des stations de grande puissance et de faire passer tous les intérêts après ceux de la population en général, ne fait que remplir un devoir primordial que nous a dicté la confiance du Parlement et que nous avons accepté. De cette confiance, de ce devoir et de cette détermination, le Bureau des gouverneurs ne se propose pas de démeriter ni de devier; et je compte que nous pouvons avec confiance prier le Comité de nous conserver son encouragement et son support. Je veux croire que je n'ai pas abusé de votre patience, monsieur.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, désirez-vous poser des questions à M. Broockington?

L'hon. M. LAWSON: Avant que l'on ne pose des questions, monsieur le président, je désirais savoir si ces tableaux de programmes devaient être distribués, étant donné que chacun d'eux porte le nom d'un mois différent. J'en ai un d'août; M. Turgeon en a un de juillet et M. Barber, un de septembre.

M. MURRAY: Nous n'en avons fait distribuer qu'une série.

L'hon. M. LAWSON: Puis-je suggérer de les laisser aux mains du secrétaire? Je trouve beaucoup plus d'intérêt aux tableaux des derniers mois qu'à celui d'août 1937.